

Publié le 20 mars 2020

Coronavirus : un impact direct sur la collecte des déchets

Vivre confinés n'arrête pas la production de déchets. Les collectivités et les Epl s'organisent pour assurer au mieux, durant cette crise sanitaire, leur mission de salubrité publique.



Dans ce contexte épidémique inédit, une grande vigilance est apportée à la gestion des déchets, car le risque de contamination du personnel est réel. Pour réduire au maximum les risques d'exposition, les Epl diffusent des consignes claires : la population est invitée à mettre les déchets souillés dans des sacs fermés, un geste civique qui peut sauver des vies !

Outre la santé du personnel, le Covid-19 a un impact direct sur l'organisation de la collecte et la nature des déchets produits.

- Suite aux annonces du Président de la République, les déchetteries sont fermées pour limiter les contacts entre personnes.
- La fermeture des bars et des restaurants entraîne une production moindre de déchets d'activité économique (DAE). A l'inverse, les personnes en télétravail vont produire davantage de déchets ménagers. On constate également une modification de la répartition géographique des déchets avec un accroissement dans certaines zones résidentielles et une diminution dans les zones d'activités.
- Plusieurs territoires ont indiqué avoir réduit voire supprimé certaines collectes sélectives. Les motifs sont pluriels : manque de personnel (garde d'enfants, quarantaine, maladie...) ou limiter l'exposition du personnel.

Les Epl s'adaptent en fonction des ressources

mobilisables

Pour faire face à la situation, les Epl s'adaptent et priorisent leurs actions en fonction des ressources mobilisables. Les personnes devant rester confinées, certains ont fait le choix de supprimer la collecte des conteneurs textile ou verre... pour concentrer les moyens disponibles sur la collecte des déchets résiduels des lieux prioritaires comme les habitats collectifs. Le ramassage des poubelles de verre ou d'emballage peut être également réduit dans certains territoires. Ces modifications vont entraîner une augmentation des tonnages des déchets résiduels avec un risque de saturation des fours d'incinération.

La modification de la composition des déchets résiduels (plus de papier, emballage, verre et métaux ...) ne devrait pas poser de difficultés pour les déchetteries et les incinérateurs. Ces installations sont assez souples et capables d'absorber une modification de la composition des entrants. Cela devrait être plus délicat pour les traitements biomécaniques. Ces équipements sont plus sensibles car ils isolent mécaniquement certaines parties des déchets et en traitent biologiquement d'autres. Le risque est d'avoir sur ces installations des dysfonctionnements et des difficultés à respecter les normes pour le compost par exemple.

Pour réduire la production de déchets, certains territoires invitent les habitants des zones pavillonnaires à se mettre au compost, un geste citoyen, qui pourrait constituer un premier pas vers un changement durable des comportements après la crise...

Par Laure LACHAISE-TILLIE